

Rapport annuel 2014



Introduction

L'engagement fort des communes, aussi bien dans la gouvernance du Parc naturel régional du Doubs, dans le développement de ses projets – que l'on pense ici au projet Energies 2016-2019 ou à celui du marteloscope en pâturage boisé –, que dans les opérations du Parc comme la plantation d'arbres fruitiers indigènes, le soutien sans faille des services administratifs et techniques des cantons partenaires, l'inventivité et le goût du partage de toutes celles et tous ceux qui au gré des saisons et des projets ont appuyé l'action du Parc ont fait de cette année 2014, une année à bien des égards décisive, en tous les cas, riche de rencontres et réalisations.

L'action du Parc en faveur du Doubs est désormais reconnue, son rôle de relai d'information et de propositions des acteurs de terrain assis, son engagement pour les espèces menacées qu'il abrite couronné de premiers succès, et les perspectives de restauration de la qualité et de la continuité écologique du Doubs au travers d'une action coordonnée en franco-suisse réelle. Gageons que le Parc saura pareillement mobiliser acteurs et ressources en faveur de la biodiversité en forêt et sur ses terres cultivées dans les mois et années qui viennent.

Le Parc, c'est aussi une économie et une économie de savoir, et 2014 aura par exemple permis de rendre compte des efforts souvent discrets des unes et des autres pour maintenir une économie du bois de construction, de s'intéresser à ces productions locales, respectueuses de l'environnement, et souvent encore confidentielles, qui gagneraient à être mieux connues, mieux promues, ou encore de faire découvrir aux hôtes randonneurs du Parc l'histoire de la contrebande, au gré d'itinéraires franco-suisse de plusieurs jours.

Enfin, le Parc c'est une toute petite équipe de professionnels passionnés qui au quotidien s'activent pour faire de ce coin de pays une terre de vie, diverse et riche, et dont désormais quelques fondations, petites et grandes, font l'amitié de soutenir le travail.

Nature & paysage

Pâturages boisés

La campagne de recherche de fonds entreprise dans le courant de l'année 2014, ainsi qu'une collaboration renforcée notamment avec les services cantonaux neuchâtelois permettent au Parc du Doubs de proposer à partir de 2015 un guide et deux sentiers didactiques – le premier sur les hauteurs de La Chaux-de-Fonds, le second autour de Saignelégier – pour partir à la découverte des pâturages boisés et de l'économie qui sous-tend la formation et l'entretien de cet écosystème et paysage emblématique du Parc. Offices du tourisme et librairies choisies du Parc distribueront guides et cartes des sentiers.

Le Parc fait par ailleurs œuvre de pionnier en installant le premier marteloscope en pâturage boisé de Suisse, non loin de l'étang de la Gruère. Un marteloscope est une surface forestière où chaque arbre est numéroté et décrit, et qui sert à simuler les conséquences (économiques, en terme de biodiversité etc.) de décisions de coupe. L'année 2014 aura permis au Parc, à l'Office de l'environnement de la République et Canton du Jura, au garde-forestier du triage forestier Doubs-Plateau, à la Commune de Saignelégier et au Centre de compétence en sylviculture à Lyss de s'accorder sur le choix du site, les objectifs et méthodes de travail, et le financement du marteloscope et des activités de formation continue des professionnels de la forêt des trois cantons qui s'y dérouleront dès 2015. Enfin, la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires à Zollikofen a indiqué son intérêt à rechercher avec le Parc les modèles de gestion qui permettent une exploitation durable du bois local et le maintien de cet élément caractéristique du paysage de l'Arc jurassien en général et du Parc du Doubs en particulier.

Murs de pierres sèches

En 2014, le Parc a soutenu la réfection de murs de pierres sèches à Pouillerel et activement promu la formation continue de muretiers. La collaboration instituée avec le Parc régional Chasseral aura permis à nombre de professionnels actifs sur le territoire du Parc du Doubs d'accroître leur maîtrise de ce type particulier de construction/rénovation, à terme, d'améliorer leur positionnement sur ce marché de niche.

Réseaux écologiques

Le Parc avait participé au projet pilote qualité du paysage dans les Franches-Montagnes (Politique agricole 2014-2017) et y avait soutenu la mise en place d'un premier réseau écologique. En 2014, Le Parc a étendu son soutien sur Neuchâtel et cofinancé le lancement du réseau écologique de La Chaux-de-Fonds.

Il a en outre mandaté une étude sur le Sténobothre nain présent en seulement trois localités jurassiennes dont La Chaux-des-Breuleux. Cet orthoptère placé sur la Liste rouge des espèces menacées de Suisse et au bord de l'extinction est inféodé aux pâturages secs à végétation plutôt rase. Son maintien est tributaire de la pérennisation d'une exploitation dite traditionnelle de ces herbages ce qui, du fait de l'évolution actuelle des pratiques agricoles en basse et moyenne montagne – mutation de pâturages en prairie de fauche, fauchage rapide, charge en bétail des pâturages élevée, ou au contraire, déprise agricole – est loin d'être assuré. L'étude recommande ainsi une exploitation moins extensive que celle pratiquée actuellement, une date de mise en pâture avancée et une charge en bétail augmentée, recommandations que le Parc a transmises à la République et Canton du Jura.

Fritillaire pintade

De premières observations de cette fleur endémique des bords du Doubs mais placée sur la Liste rouge des espèces menacées de Suisse ont été faites en 2014 sur les sites où le Parc, en collaboration avec le Jardin botanique de Porrentruy et les exploitants des surfaces agricoles situées en zone alluvionnaire, l'avait réimplantée en 2011.

La conception de panneaux temporaires d'information grand public présentant la Fritillaire pintade, les menaces à sa survie et les comportements à adopter aux abords des sites réimplantés est désormais achevée et leur pose prévue en 2015.

Enfin, le soutien financier conséquent de fondations actives dans le domaine de la protection de la nature et du paysage, acquis en 2014, permet de poursuivre le travail engagé au-delà de 2015 et de rechercher de nouveaux sites de réimplantation, conclure de nouveaux contrats entre exploitants/propriétaires de parcelles et Parc et étoffer la communication autour de cette plante emblématique. La constitution d'une banque de graines et une collaboration étendue au Jardin botanique de Neuchâtel est également à l'agenda.

Néophytes invasives

Le Parc mène des campagnes régulières d'arrachage de l'Impatiante glanduleuse ou Balsamine de l'Himalaya depuis maintenant plusieurs années le long des affluents du Doubs, plus précisément aux Comboles (Les Brenets), en amont du site de reproduction des batraciens et bas-marais d'importance nationale des Goudebas, et dans la Combe du Valanvron (La Chaux-de-Fonds et La Ferrière), mais également le long du Doubs, à La Bouège (Le Noirmont). Ces campagnes se sont poursuivies en 2014 et une action ponctuelle menée pour la première fois sur le Plateau des Franches-Montagnes à Montfaucon, en collaboration avec les services communaux.

Une réunion organisée par le Parc à laquelle participaient experts de la lutte contre les néobiontes, services cantonaux compétents d'Argovie, de Berne, du Jura et de Neuchâtel, ainsi que le Parc naturel régional du Jura argovien et destinée à sonder l'opportunité et l'intérêt pour le Parc du Doubs de considérer d'autres moyens de lutte, y compris biologique, est arrivée à la conclusion qu'il appartenait au Réseau des Parcs suisses de faire état auprès de la Confédération des moyens dérisoires mobilisés à ce jour pour l'application de l'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement et de l'importance de légiférer sur les moyens de lutte qui peuvent ou ne peuvent pas être engagés. Cette réunion aura par ailleurs permis de trouver un accord pour la poursuite de l'arrachage mécanique/physique en 2016-2019 sur les affluents du Doubs, les inventaires fédéraux bordant la rivière et des parcelles privées et communales sur le Plateau des Franches-Montagnes. Plusieurs fondations soutiennent désormais l'action du Parc du Doubs dans ce domaine et permettent ainsi de la pérenniser.



Doubs

Le Parc naturel régional du Doubs est désormais un acteur reconnu et apprécié au niveau fédéral lorsqu'il en va de la sauvegarde de la rivière éponyme. Il a aussi su établir un dialogue ouvert avec les organisations environnementales à l'origine de la « plainte Apron Doubs » déposée en 2011 auprès de la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) et des opportunités de collaboration, en particulier dans le domaine de l'éducation à l'environnement, se dégagent.

En 2014, le Parc du Doubs et le Pays Horloger (F) ont institué la Commission locale Doubs franco-suisse réunissant acteurs locaux français et suisses (chambres économiques, barragistes, environnementalistes, pêcheurs, agricultrices et agriculteurs, élus communaux etc.). Celle-ci s'est réunie à trois reprises durant le second semestre 2014 et a formulé une série de propositions à l'adresse du Groupe binational de travail sur la qualité des eaux et des milieux aquatiques. Elles ont été présentées en février 2015 et suivra à l'automne 2015 une séance d'information grand-public sur les progrès réalisés dans le développement et la mise en œuvre du plan d'action binational Doubs. Le Parc du Doubs participe par ailleurs à la consultation autour du projet de Plan national suisse en faveur du Doubs, et il est vraisemblable que quelques-unes des mesures du plan lorsqu'adopté reprendront celles développées par le Parc.

Le Parc a également pris position dans le cadre de la révision du Règlement d'eau (nouveau mode de gestion des aménagements hydroélectriques du Doubs franco-suisse) et vu ses positions largement reconnues. 2015 sera année de test du règlement avant sa pleine mise en œuvre en 2016. Le Parc du Doubs a offert de suivre la phase de test de sa mise en œuvre.

Enfin, le Parc a accordé son soutien à la réalisation d'un film français sur l'Apron (« Apron, l'incroyable aventure d'un poisson sentinelle »), offert les crédits photographiques sur des images du Doubs suisse, et pris contact avec les exploitants de salles de cinéma de la région en vue de sa projection en 2015.

Arbres fruitiers indigènes

De nouvelles plantations d'arbres indigènes ont eu lieu en 2014, pour l'essentiel sur la commune des Brenets, et un cours de taille organisé à Saignelégier. 2015 marquera la dernière année de cette action et un appel aux communes a été lancé pour trouver des terrains communaux capables d'accueillir de nouveaux vergers. Un mandat a par ailleurs été confié à une ethnobotaniste des Bois pour suivre ces vergers au-delà de la période de projet.

Lisières

Le Parc du Doubs a développé en 2014 un projet de soutien à la revitalisation de lisières étagées sur son territoire, avec le soutien des chambres d'agriculture et en contact étroit avec les services cantonaux compétents. Ce projet sera mis en place en 2015 et opérationnel dès 2016. Il associe propriétaires de forêts, exploitants agricoles, biologistes et services de l'Etat compétents, vise à dynamiser les efforts de revitalisation et offre des mesures spécifiques de promotion de la biodiversité en lisière (arbustes, nichoirs à insectes/à oiseaux).

Biodiversité et rongeurs

Le Parc a également développé en 2014 un projet de lutte contre les pics de pullulation de campagnols, avec un double objectif, économique pour l'agriculture et de renforcement de la biodiversité. Il ambitionne de proposer aux agricultrices et agriculteurs du Parc des mesures pratiques dans ce sens. En 2014, de nombreux contacts ont ainsi été établis et nourris avec les stations phytosanitaires des cantons de Neuchâtel et du Jura, les chambres d'agriculture et le Réseau d'observation prédateurs-rongeurs, et un accord de principe trouvé avec le projet jurassien de groupes de lutte proposé par la chambre sur une coordination étroite entre ce dernier projet et celui du Parc.

Observatoire du paysage de l'Arc jurassien

Les Parcs naturels régionaux Chasseral, Doubs et Jura vaudois ont développé ensemble en 2014 un concept d'observatoire photographique du paysage de l'Arc jurassien et mandaté la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève pour le décliner en actions. Ce projet d'éducation au paysage est prévu se réaliser dès 2016.

Enfin, le Parc naturel régional du Doubs est représenté en la Commission consultative d'aménagement du territoire de la République et Canton du Jura mise sur pied dans le cadre de la révision du Plan directeur cantonal, et s'engage progressivement auprès de communes dans les processus en lien avec la révision de leurs Plans d'aménagement local et des Conceptions d'évolution du paysage.



Economie durable

Valorisation du bois indigène

Le Parc du Doubs et la Haute école spécialisée bernoise architecture, bois et génie civil ont recherché ensemble en 2014 quelques constructions simples (extensions de ferme, hangars, maisons individuelles simples etc.) en bois indigène à présenter au grand public et quelques mesures phares mises en place par les communes du Parc pour soutenir la demande en bois local. Celles-ci feront l'objet d'une première publication en 2015.

Tourisme-nature et agritourisme

Le Parc du Doubs a promu l'offre tourisme-nature et agritouristique de prestataires choisis de son territoire dans les campagnes nationales auxquelles il participe régulièrement (RailAway, Coop Hello Family, Rent-A-Bike etc.), proposé une balade resourçante à la Roche-de-Moron, ancien sanctuaire druidique, et mis en œuvre le produit « Randonnée au Parc du Doubs » avec Swisstrails sur l'itinéraire régional SuisseMobile no. 95 Les Brenets-St-Ursanne. Il a en outre mis sur pied une douzaine de balades-peinture à la découverte de la nature du Parc, de ses paysages et de la création picturale, y compris une balade hivernale. Le produit « Chemin de l'Orlogeur » du Parc du Doubs et du Pays Horloger (F) a également été mis en vente par un tour opérateur néerlandais. Gageons qu'il saura se créer une clientèle et stimuler l'économie hôtelière de la région. Trois autres itinéraires franco-suisse scénarisés autour du thème de la contrebande seront proposés dès l'été 2015.

Enfin, le Parc du Doubs a renouvelé sa collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement et le Club alpin suisse autour de la campagne « Respecter, c'est protéger » et avec les Paysans suisses et la Communauté d'intérêt monde propre autour de la campagne « Du respect, pas de déchets », et informe les randonneurs des Chemins de la contrebande franco-suisse sur le respect de la nature.

Productions locales respectueuses de l'environnement

Sept restaurateurs actifs dans le périmètre du Parc s'engagent désormais à utiliser des produits marqués régionaux Jura et Jura bernois dans les plats qu'ils proposent. C'est trois de plus qu'en 2013 et une étape importante vers la création d'Assiettes du Parc déclinant des produits de caractère au gré des saisons et des fantaisies de ces mêmes restaurateurs.

Par ailleurs, trois recettes du Parc ont été présentées au Salon Goûts et Terroirs à Bulle 2014 et dans la brochure « Des paysages de goût – 20 recettes des Parcs suisses » éditée par le Réseau des Parcs suisses.

Pour ce qui est du label Produit des Parcs suisses, les exigences spécifiques retenues par le Parc pour la labellisation de produits alimentaires ont été validés par le Groupe consultatif national label, et neuf producteurs marqués régional identifiés comme produisant des produits labellisables. Demeurent quelques questions ouvertes, notamment celle de savoir comment pratiquement offrir à des productions respectueuses de l'environnement et participant fortement à l'identité du Parc, mais confidentielles, une promotion par le biais d'un label dont les coûts associés de certification sont proportionnellement élevés.

Enfin, le traditionnel Brunch-Santé du Parc s'est tenu le 26 octobre 2014 aux Breuleux et a remporté un grand succès, que ce soit auprès du public comme des donateurs et sponsors.

Transports publics et mobilité douce

La commission dédiée du Parc du Doubs milite de longue date pour la gratuité des transports publics pour les hôtes du Parc. Le Parc s'est associé à Jura Tourisme pour offrir cette gratuité dans un premier temps sur le réseau Vagabond. L'idée demeure d'étendre cette offre aux zones Onde verte sur Neuchâtel situées dans le périmètre du Parc. Le Parc a par ailleurs poursuivi son soutien à la ligne CarPostal La Chaux-de-Fonds-Biaufond en assurant la coordination du conventionnement des partenaires financiers et en participant financièrement à l'opération.

Signalétique

Des panneaux d'accueil et d'information du Parc sont désormais prêts pour la pose dans les principales gares et aux débarcadères du Parc. La négociation avec Jura Tourisme pour des panneaux autoroutiers d'annonce est entamée, et les premiers contacts pour la faisabilité de panneaux simples d'entrée de village établis.

Sensibilisation et éducation à l'environnement

Sorties découverte, animations nature

Le Parc du Doubs a organisé toute une série de sorties à la découverte du patrimoine naturel, paysager et culturel de la région pour divers publics, dont quelques-unes dans le cadre de son Brunch-Santé aux Breuleux et d'autres dans celui de la Fête de la Nature. La population du Parc ainsi que ses hôtes ont ainsi pu découvrir aussi bien le patrimoine naturel et culturel des Breuleux qu'une ferme énergétiquement autonome, les variétés fruitières régionales et les secrets des vergers haute-tige que le réveil des oiseaux un matin de printemps, les hauts-marais et tourbières du Parc que les fonds encaissés de la vallée du Doubs. Comme indiqué, plus d'une douzaine de balades-peinture ont également été mises sur pied, associant lecture du paysage à création picturale.

Le Parc du Doubs a su compter pour ce faire sur des partenariats avec des associations de randonnée pédestre, des guides-interprètes du patrimoine et des passionnés et passionnées de ce coin de pays.

Centres d'interprétation

Le Parc participe au Groupe Cheval de la Chambre jurassienne d'agriculture et échange avec les acteurs de la filière sur les trois cantons. Si montrer le rôle du cheval des Franches-Montagnes dans la formation et l'entretien des paysages emblématiques du Parc, montrer les signes de sa présence dans le patrimoine bâti, son rôle dans la défense armée de la Suisse, présenter l'économie du cheval des Franches-Montagnes et les transformations de l'agriculture de moyenne montagne comme de l'économie forestière (débardage) a tout son intérêt pour le Parc, les acteurs peinent encore à se retrouver autour d'un concept abouti. Des actions, petites ou grandes, au-delà de ce que fait aujourd'hui le Parc – chars attelés, cheval FM comme l'une des images phare de la communication touristique du Parc, sorties découverte à la rencontre du cheval FM, étude sur le passage en douane – sont donc plutôt à prévoir en 2016 ou 2017.

Pour ce qui est d'un centre d'interprétation du Doubs, le Parc a sollicité une offre auprès d'un bureau de conseil neuchâtelois pour une étude de faisabilité technique et financière. Le projet de centre d'interprétation aux abords de l'étang de la Gruère (fiche du Plan directeur cantonal de la République et Canton du Jura) est, lui, relancé, et la possibilité d'y réserver un espace au Doubs et au cheval des Franches-Montagnes réelle. Il s'agit pour le Parc d'un travail de mise en adéquation d'une ambition avec un cadre qui au fil du temps a sensiblement changé.



Gestion

2014 a vu des changements importants dans la gestion du Parc du Doubs : une nouvelle direction, une stabilisation des effectifs du Bureau technique et administratif, le développement de relations de travail ouvertes avec les cantons et la Confédération, mais également les autres Parcs naturels régionaux de l'Arc jurassien, et un effort de recherche de fonds désormais axé sur les projets conventionnés du Parc qui à fin 2014 avait déjà permis de lever près de CHF 130,000 en dons et promesses de dons.

Mais 2014 aura également été l'année du développement de la demande d'aide financière globale auprès de la Confédération pour la période 2016-2019, donc de nouveaux projets, et c'est finalement à l'unanimité que l'Assemblée générale extraordinaire du Parc du 04 décembre 2014 l'aura avalisée.

Enfin, un chantier important a été ouvert fin 2014, celui de la communication, et une agence spécialisée mandatée pour accompagner le Parc du Doubs dans cet effort. C'est une communication mieux ciblée qui présente le Parc non plus seulement comme destination touristique, mais également comme fédérateur et porteur de projets nature et paysage et de développement durable, comme centre de compétence et comme association régionale qui verra prochainement le jour.

Transfrontalier

La réalisation des Chemins de la contrebande franco-suisse, projet touristique et de découverte du patrimoine naturel et culturel de part et d'autre du Doubs, porté conjointement par le Parc naturel régional du Doubs et le Pays Horloger (F), est bien avancée, et 2014 a vu l'inauguration du premier des quatre itinéraires, le Chemin de l'Orlogeur menant randonneurs de Morteau à La Chaux-de-Fonds. Le Parc du Doubs, en plus des financements qu'il a su mobilisés auprès de partenaires privés et publics, a reçu l'appui critique du Réseau des Parcs suisses et du Secrétariat d'Etat à l'économie (Innotour) à la mobilisation de la ressource humaine côté suisse pour ce projet.

Le Parc du Doubs et le Pays Horloger, désormais candidat officiel au label Parc naturel régional sur France, poursuivent leur collaboration étroite sur une série d'autres dossiers, dont celui déjà évoqué du Doubs franco-suisse, et se retrouvent périodiquement en leur Comité stratégique transfrontalier.

Personnel

Thor Maeder	directeur
Martine Anderson	assistante de direction et comptable
Viviane Froidevaux	cheffe de projets nature & paysage
Francesco Giamboi	développeur produit, Réseau des Parcs suisses
Anne Girardet	chargée de mission transfrontalière
Nadège Graber	cheffe de projets tourisme & culture
Hubert Lapaire	collaborateur technique
Rafael Molina	stagiaire nature & paysage

Comité

Bernard Soguel	président
Gilles Surdez	vice-président
Johnny Combremont	communes
Marc Eichenberger	communes
Nicolas Maître	communes
Alain Montandon	communes
Miguel Perez	communes
François Boinay	éducation à l'environnement
Clarence Chollet	nature & paysage
Vincent Gigandet	tourisme
Laurent Giroud	pêche
Pierre-André Hulmann	agriculture
Serge Cagnon	Pays Horloger (F)

Membres avec voix consultative

Andreas Friedli (BE), Sabine Jaquet (JU), Nicolas Junod (NE), Fabien Vogelsperger (Parc Chasseral)

Commissions thématiques

Finances et gestion
Nature, paysage et éducation à l'environnement
Agriculture et sylviculture
Energies
Tourisme
Transports publics et mobilité douce

Collaborations transfrontalières

Comité stratégique transfrontalier
Comité de pilotage – Chemins de la contrebande franco-suisse
Commission locale Doubs franco-suisse

Membres

Communes	16
Associations	20
Prestataires	39
Individuels	73

Partenaires financiers

Banque Raiffeisen
Canton de Berne
Commune des Bois
Commune des Breuleux
Commune de La Chaux-de-Fonds
Confédération suisse – Office fédéral de l'environnement
Confédération suisse – Secrétariat d'Etat à l'économie (Innotour)
Donzé-Baume
Ernst Goehner Stiftung
Fondation Aptenia
Fondation Audemars-Piguet
Fondation Else v. Sick
Fondation Gsell
Fondation Gysel
Fondation Jacot
Fondation Marchig
Fondation Petersberg Pro Planta et Natura
Fondation Prévention Santé - La Chaux-de-Fonds, Le Locle
Fondation Stotzer-Kästli
Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du territoire
Fondation Walder-Bachmann
Imprimerie Le Franc-Montagnard
Loterie romande Jura et Neuchâtel
République et Canton du Jura
République et Canton de Neuchâtel
Société des Sentiers du Doubs, section La Chaux-de-Fonds
Stiftung zur internationalen Erhaltung des Pflanzenvielfalt
Valgine



Comptes 2014

	Budget 2015	Comptes 2014	Budget 2014	Comptes 2013
RECETTES	821'586.00	710'291.92	914'956.00	670'518.20
Contributions de collectivités publiques	501'856.00	490'029.70	619'356.00	472'356.00
Contributions bénévoles	0.00	11'520.00	5'500.00	5'880.00
Cotisations	72'730.00	73'159.20	74'100.00	71'420.00
Contributions diverses	247'000.00	121'476.39	210'500.00	100'128.75
Produits	0.00	14'106.63	5'500.00	20'733.45
DEPENSES	802'608.00	703'760.03	917'993.40	668'790.36
OS1 Nature et paysage	83'885.00	108'882.79	119'782.00	72'528.09
Clairières et forêts claires	12'136.00	6'680.17	4'264.00	3'686.32
Protection des espèces animales	1'099.00	2'311.86	13'912.00	7'167.33
Protection du Doubs	17'879.00	11'170.13	11'904.00	7'498.08
Protection des espèces végétales	13'379.00	17'059.85	15'338.00	18'201.72
Pâturages boisés	7'809.00	26'869.56	39'644.00	15'797.82
Murs de pierres sèches	1'099.00	8'232.03	5'352.00	1'829.31
Réseaux écologiques	13'993.00	21'644.95	10'848.00	12'133.04
Patrimoine culturel et historique	5'809.00	1'376.84	11'304.00	1'428.27
Auberges	0.00	558.84	2'800.00	633.22
Arbres fruitiers à haute tige	10'682.00	12'978.56	4'416.00	4'152.98
OS2 Activités économiques axées sur le développement durable	103'503.00	110'926.88	97'690.00	131'324.59
Valorisation du bois	18'292.00	3'983.99	9'256.00	4'771.82
Agritourisme	8'263.00	8'276.13	7'652.00	20'895.88
Spécialités laitières et fromagères	0.00	1'156.58	2'120.00	5'416.07
Produits du terroir	14'828.00	30'011.37	31'744.00	52'140.90
Réseaux touristiques	15'007.00	46'435.18	24'598.00	32'789.69
Géo-tourisme	0.00	0.00	2'800.00	0.00
Mobilité douce et transports publics	20'652.00	16'730.03	15'600.00	11'832.27
Label	26'461.00	4'333.60	3'920.00	3'477.96
OS3 Sensibilisation et éducation à l'environnement	66'664.00	31'803.26	129'196.00	81'150.23
Centres d'interprétation	4'238.00	2'671.78	10'600.00	6'508.14
Projets culturels	500.00	4'456.76	59'920.00	9'140.18
Ateliers du tourisme	7'082.00	3'930.69	5'980.00	8'449.56
Éducation à l'environnement	11'052.00	15'197.45	39'400.00	29'830.87
Villes-portes	33'000.00	1'325.87	2'800.00	657.54
Fête de la Nature, Journée du Parc	10'792.00	4'220.71	10'496.00	26'563.94
OS4 Gestion	360'556.00	351'867.62	362'293.40	350'320.96
Communication	124'961.00	83'657.13	111'360.00	94'145.01
Frais de personnel	166'812.00	170'333.51	198'243.40	153'468.59
Frais administratifs	38'555.00	32'100.55	35'490.00	42'744.40
Frais divers	0.00	3'649.37	1'000.00	15'011.11
Frais financiers	390.00	1'446.64	200.00	338.30
Recherche de Fonds	0.00	7'470.57	0.00	0.00
Charte et contrats de Parc	0.00	2'564.20	0.00	7'140.17
Organes	29'838.00	50'645.65	16'000.00	37'473.38
Projets non-conventionnés	188'000.00	100'279.48	209'032.00	33'466.49
Charges (et produits) extraordinaires	0.00	6'359.25	0.00	408.80
BENEFICE (PERTES)	18'978.00	172.64	-3'037.40	1'319.04

Bilan 2014

	Bilan 2014	Bilan 2013
TOTAL ACTIF	311'782.99	165'339.14
Actif circulant		
Liquidité	275'835.04	123'588.84
1000 Caisse	553.25	387.8
1010 PostFinance 17-208511-9	47'549.88	123'174.19
1011 E-Deposito 92-10921-6	0.00	26.85
1012 BCJ compte courant 16 563.683.7.48	226'593.91	0.00
1013 BCJ compte ligne crédit 16 563.592.9.43	1'138.00	0.00
Créances	35'501.15	25'078.75
1100 Cotisations membres	40.00	340.00
1110 Débiteurs divers	40'461.15	29'738.75
1120 Débiteur impôt anticipé	0.00	0.00
1190 Provision sur débiteurs	-5'000.00	-5'000.00
Actifs transitoires	446.80	16'671.55
1300 Produits à recevoir	446.80	16'316.45
1310 Charges payées d'avance	0.00	355.10

TOTAL PASSIF	311'782.99	165'339.14
Fonds étrangers		
Créanciers	54'687.71	34'827.06
2000 Créanciers divers	54'687.71	34'827.06
Passifs transitoires	159'411.41	64'000.85
2300 Produits reçus d'avance	123'462.56	4'5000.00
2310 Charges à payer	35'948.85	19'000.85
Provisions	46'000.00	15'000.00
2600 Provisions	46'000.00	15'000.00
Fonds propres		
Fortunes	51'683.87	51'511.23
2900 Excédents de recettes reportés	51'511.23	50'191.78
2901 Excédents de recettes de l'exercice	172.64	1'319.45

Les comptes 2014 ont été révisés en date du 11 mars 2015 par la fiduciaire Fiduconsult. Le rapport de l'auditeur peut être obtenu auprès du Bureau technique et administratif du Parc naturel régional du Doubs.

Saignelégier, le 31 mars 2015

Crédits photographiques

Emmanuel Wermeille (Sténobothre nain). Parc naturel régional du Doubs (bois, randonneurs). République et Canton du Jura / Jura Tourisme (Doubs). Alain Perret (pâturage boisé)

